

NOTE DE CADRAGE PRÉPARATOIRE AU SÉMINAIRE COLLECTIF

« LES DISPOSITIFS DE VALORISATION DES PRODUITS ET DES TERRITOIRES : IDENTIFICATION ET TRAJECTOIRES »

CONCEPTION ET RÉDACTION : FLORENCE PINTON, BRUNO ROMAGNY, NICOLAS SENIL

ANIMATION ET COORDINATION : SAÏD BOUJROUF, FLORENCE PINTON, BRUNO ROMAGNY,
NICOLAS SENIL, JEAN-MICHEL SORBA

20 mai 2015

La présente note a pour objectif de proposer et de discuter une méthode de travail pour faciliter l'identification de dispositifs de qualification et leur trajectoire. Les activités générées par la préparation en amont de ce séminaire, ainsi que ses résultats en aval doivent nous permettre de repérer et décrire ces dispositifs, d'en comprendre leur genèse, mais aussi de les caractériser pour proposer un essai de typologie. La réflexion s'appuiera sur des exemples variés et documentés, pris dans divers pays, afin d'avoir une vision élargie (Nord/Sud et Sud/Sud) des réalités de terrain.

Introduction : pourquoi caractériser des dispositifs ?

La notion de **dispositif** peut être comprise de différentes façons et il convient de préciser dans la mesure du possible le sens que l'on souhaite lui attribuer dans le cadre des travaux menés par « Med-Inn-Local » (MIL). C'est une notion qui a été théorisée par plusieurs penseurs du XX^e siècle pour décrire, au sens philosophique du terme, un mode de gouvernance stratégique de l'action. Foucault définit le dispositif en référence à la « gouvernementalité », qui introduit l'idée de gouvernement. Ses travaux mettent l'accent sur les rapports de pouvoir et de savoirs qui sous-tendent les manières de gouverner. Pour lui, un dispositif est un « *ensemble hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des présupposés philosophiques ou morales, bref du dit aussi bien que du non-dit* ». Le réseau qui relie ces différents éléments, autrement dit des acteurs, des politiques, des ressources, des territoires et des savoirs, forme le dispositif

Associé à la notion de qualification, on considère comme dispositif ce qui permet, ici à un produit ou un territoire, d'être valorisé, c'est-à-dire d'acquérir une valeur aux yeux des parties prenantes. Au sens contemporain du terme, les dispositifs en tant que producteurs de normes et de valeurs peuvent être considérés comme des instruments qui cherchent à promouvoir des pratiques partagées en vue d'atteindre un objectif plus ou moins bien identifié par les uns et les autres. Leur existence implique une pluralité d'acteurs et repose sur des procédures visant à définir des accords et à organiser des actions. Dans ce cadre, le produit ou le territoire deviennent des objets de gouvernement grâce aux dispositifs qui les qualifient (outils ou/et technologies de gouvernement qui articulent formes de savoirs, relations de pouvoir et processus de subjectivation).

On peut décliner les dispositifs de qualification en différentes séquences. Elles peuvent être de type organisationnelle (procédures de participation, de délibération, de décision, de validation), et/ou techniques (mise en place d'outils, règles, normes). Les dispositifs peuvent

PROGRAMME TRANSMED

être plus ou moins territorialisés en fonction des parties prenantes (*stakeholders*) qui les portent ou des filières où ils s'inscrivent. Dans cette perspective, ce séminaire fera écho à celui qui s'est tenu en janvier 2015 à Corte sur les ancrages (démarche inter-tâche). Les termes d'attachement et de détachement, de proximité et de distance, etc. peuvent nous permettre de caractériser les relations qui se créent autour de la qualité et la perception qui s'y attache.

Dans les travaux de MIL, le recours à la notion de dispositifs renvoie à des opérations qui encadrent et réalisent la valorisation de produits et de territoires dans des contextes très diversifiés. Ces opérations sont liées à la mobilisation d'outils, de techniques et de ressources agencées de différentes façons¹. Dans le cadre de la tâche 4 du programme, la notion est précisée. Elle désigne l'ensemble des éléments mis en œuvre ou actionnés de façon intentionnelle (acteurs, discours, chaînes de traduction, savoirs, outils) pour valoriser des produits et des territoires. Les dispositifs sont généralement entendus comme un agencement/réseau de relations, de pouvoirs, de savoirs et de techniques ayant vocation à guider la construction des choix collectifs à l'échelle du groupe social mobilisé et du territoire concerné.

« On souhaite donc mettre l'accent sur l'aspect « procédural », sur les démarches qui sont initiées de façon endogène ou exogène, formelle ou informelle, par différentes catégories d'acteurs, et sur les processus sous-jacents au formatage des valeurs (savoirs, éducation, apprentissages). Il s'agit d'éviter de procéder à des inventaires plus ou moins exhaustifs de produits susceptibles d'être valorisés à différentes échelles (local, régional, national, international) »².

Cette définition suggère de repérer la mise en place d'actions formelles ou informelles, anciennes ou récentes, orientées vers la construction de la valorisation et d'identifier ce sur quoi elles reposent : acteurs qui les portent, formes d'arrangement qui lient les hommes, les objets en jeu, les règles et les outils mis en avant (Moidson, 1997), et enfin trajectoire des modèles de connaissance qui visent à valoriser les produits. Ce repérage prend tout son sens si on est ensuite capable de le compléter par une réflexion sur la valeur elle-même en s'appuyant sur les procédures de preuve de la valeur dont on dispose.

Ce séminaire, initié et porté par la tâche 4 de MIL, ambitionne des relations fortes avec les autres tâches, voire même de mobiliser d'une façon ou d'une autre l'ensemble des participants. Les liens avec le séminaire « ancrage » de la tâche 2 ont déjà été évoqués. Il serait intéressant de regarder sous un autre angle les enquêtes menées au sein de cette tâche, au Maroc ou en Corse, et qui mettent notamment l'accent sur la confrontation entre les normes internationales, les réglementations AOP et IGP, les appréciations des différents acteurs tout au long de la filière, les jurys de concours, etc. Ce séminaire devra également mobiliser l'analyse des trajectoires de qualification des huiles corses menée dans le cadre de la tâche 3. Enfin, il devra aussi intégrer les préoccupations du WP5 tourné vers l'écotourisme

¹ Les dispositifs étudiés comprennent les « labellisations » liées à l'origine et à la qualité, le tourisme alternatif, le développement de filières de produits spécifiques comme les produits « de terroir », « de parcs », l'artisanat (tapis...), les produits naturels basés sur des savoirs locaux (plantes aromatiques et médicinales, miel).

² Texte de cadrage de la tâche 4 « Les dispositifs de valorisation des produits et des territoires locaux : des outils au service du développement des arrière-pays méditerranéens ? », projet « Med-Inn-Local », juillet 2014, p. 5.

PROGRAMME TRANSMED

et s'entendre avec ses participants pour traiter de la question des dispositifs appuyant le développement de l'écotourisme ou en tout cas reposant sur lui.

Un séminaire en trois phases : avant / pendant / après

Un premier travail de recensement en amont (t-6 mois)= un appel à contribution

La préparation de ce séminaire nécessite un travail, grossier et préalable, de repérage **des** principaux dispositifs mobilisés par les acteurs et/ou étudiés par les chercheurs, ainsi que des personnes-ressources concernées. Pour ce faire, nous sollicitons³ dans un bref délai l'ensemble des membres du programme MIL pour demander à chacun de préciser la façon dont il mobilise (ou pas) la notion de « dispositif de valorisation » dans ses travaux, que ce soit d'un point de vue théorique, méthodologique ou dans le (ou les) cas concrets étudiés (études de terrain). Ce travail préliminaire pourra s'accompagner d'échanges de références bibliographiques et de textes (récits de terrains, repérage des dispositifs au sein de ces terrains...) visant à enrichir le corpus de réflexions et d'études de cas. En fonction du taux de réponse à cet appel à contribution, un système de fiches dispositifs/terrains sera proposé et mis en ligne (en interne aux participants dans un premier temps, avant le séminaire).

Sur cette base, un certain nombre de dispositifs repérés (caractéristiques, originaux, succès/échec...) seront mis en discussion de façon plus approfondie, lors de la tenue du séminaire, avec des intervenants ciblés, associant si possible témoignages de scientifiques et d'acteurs du terrain (organisations professionnelles, syndicats, associations...).

Le séminaire et ses attendus

Un des objectifs du séminaire est de présenter plusieurs études de cas liées à MIL à côté d'exposés plus synthétiques afin de caractériser ensemble les éléments constitutifs de ces dispositifs et leur agencement. Il s'agit d'en proposer une lecture analytique en trois étapes quand c'est possible : trajectoires, modalités de mise en œuvre, acteurs clés. Ces présentations seront couplées à une réflexion sur les retombées de ces dispositifs en termes de développement local (ou durable). Quels impacts des dispositifs de valorisation sur la gestion de la ressource, la traçabilité, la production de valeur économique, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités, l'innovation sociale, l'ancrage territorial et/ou identitaire, etc. Quelle robustesse des dispositifs ?

Il faudra ajouter à ces objectifs, celui d'une réflexion sur le fonctionnement même de la qualification : qu'est ce qui est en jeu, que permet-elle de différencier (le produit, l'origine, la personne) et quelles valeurs sont mobilisées.

A partir de ces matériaux, les organisateurs combineront une approche de type archéologique (comment se construisent ces dispositifs au cours du temps, d'où viennent-ils ?) avec une approche synchronique (où sont-ils utilisés aujourd'hui, par qui et pourquoi) qui sous-entend que ces dispositifs sont identifiables et localisables.

L'identification de dispositifs spécifiques à certains pays (France, Maroc ...) sera complétée par un repérage des échanges et empreintes opérés par le Maroc : quels dispositifs ont été mobilisés (signification du transfert) et quelle traduction en est-il donné localement ?

³ Si possible en s'appuyant sur les potentialités d'échanges offertes par la plateforme collaborative interne.

PROGRAMME TRANSMED

Les présentations, suivies de débats, doivent nous permettre de préciser ce que nous appelons dispositif de qualification, et de les caractériser. Plusieurs options sont possibles : repérer les régularités et les ruptures d'un dispositif à l'autre (en termes de discours et de pratiques) ou opérer par différentes entrées comme :

- l'histoire des produits qualifiés, leur origine ;
- les types d'acteurs embarqués ;
- les opérations de traduction de la qualité des produits et des territoires ;
- les modes d'organisation et d'agencement ;
- les outils de reconnaissance mobilisés, leur visibilité et leur traçabilité, le retour des consommateurs ;
- leur dimension marchande ;
- leurs effets sur le développement local (économiques, sociaux, environnementaux, culturels).

L'ambition est de stimuler des interrogations plus critiques et réflexives menées par ailleurs au sein des différentes tâches :

- le dispositif de qualification observée relève-t-il d'une gouvernance locale, se substitue-t-il à des formes anciennes, s'inscrit-il dans une forme innovante de qualification ?
- sur quoi repose la reconnaissance du produit et de sa valeur (ou du territoire) ?
- en quoi le dispositif de qualification est un dispositif d'appropriation collective ?
- quels liens peut-on observer entre les produits qualifiés et la ressource territoriale ?
- quelle est la démarche associée au dispositif en termes d'initiative et de pilotage ?
- quelles sont les parties prenantes et quelles relations entre elles : groupes locaux, acteurs extérieurs, réseaux, délocalisation des activités de transformation hors de l'espace régional (cas de l'huile d'olive) ?
- construction de la filière et territorialisation des activités (production, transformation, commercialisation, consommation) ?

Un travail de synthèse post séminaire

L'ambition théorique de ce travail est double :

- Construire une typologie qui organise selon différentes variables, nos connaissances sur les dispositifs. Ce travail de synthèse se fera selon deux axes :

Le croisement de plusieurs variables qu'il s'agira de sélectionner en tenant compte des discussions et des exemples traités pendant le séminaire. Des expériences extérieures seront mobilisées pour compléter les exemples apportés par les participants à MIL. En relation avec la tâche 1, on essaiera d'apporter des éléments de clarification sur les concepts mobilisés dans le projet : patrimoine, arrière-pays, qualité, etc.

PROGRAMME TRANSMED

Un approfondissement sur les instruments mobilisables au Maroc (certifications et signes officiels de qualité) et la pertinence des signes de qualités, tant pour le producteur que le consommateur.

- En faire une analyse critique sous l'angle des modes de gouvernement par les normes qualité ; s'il existe un régime de la qualité qui s'est institué à l'échelle mondiale depuis le tournant des années 2000, en quoi cela participe de la construction d'un nouveau modèle de développement ?